

SIS Office E-Mail:

senology.sis.iss@gmail.com

www.sisbreast.org

STATUTS DE L'ASSOCIATION

« SOCIETAS ORBIS SENOLOGIAE »

« SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SENOLOGIE »

SECTION 1 : CONSTITUTION ET OBJET DE L'ASSOCIATION

Article 1 : Constitution–Dénomination

Il est créé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par les articles 21 à 79 du Code civil local en vigueur dans les départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle, et par la loi civile française du 1er juin 1924, ayant pour dénomination : Société Internationale de SENOLOGIE (ci-après S.I.S.)

L'association a été officiellement déclarée auprès du Tribunal d'Instance, 45, rue du fossé des 13, Boite Postale 444, 67008 STRASBOURG CEDEX (bureau 305–troisième étage) numéro de dossier 23/76–tribunal d'instance V 35 F 58.

Article 2 : objet

La S.I.S. a pour objet

- de rassembler toutes les sociétés scientifiques, associations ou groupes de recherche, quel que soit leur pays d'origine, ayant pour objectif de diffuser le savoir médical, biologique et les connaissances en rapport avec les maladies du sein, afin de créer une Fédération Internationale ayant pour objectif de favoriser la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies du sein, de diffuser les connaissances en matière de sénologie et de promouvoir les échanges avec le reste de la communauté.
- De soutenir et de développer la recherche, d'encourager les publications scientifiques en rapport avec l'objet de la S. I. S., d'organiser des rencontres, de développer la prise de conscience du public par le recours à tous les moyens éducatifs, informatifs et publicitaires à disposition.
- De coopérer avec les autorités gouvernementales et les services publics concernés ainsi qu'avec les Organisations Internationales de la Santé.
- De coordonner les activités scientifiques de différentes associations et sociétés. Pour parvenir à ces objectifs, la S.I.S. est libre de collaborer avec d'autres personnes ou entités juridiques.

President

Prof Maurício Magalhães Costa, Brazil

President Elect

Prof Schlomo Schneebaum, Israel

Immediate Past President

Prof Carole Mathelin, France

Vice President for Africa

Prof Stanley Anyanwu, Nigeria

Vice President for Latin America

Prof Luiz Henrique Gebrim, Brazil

Vice President for North America

Prof Cary S. Kaufman, USA

Vice President for Europe

Prof Edelmiro Iglesias, Spain

Vice President for Asia

Prof Xishan Hao, China

Vice President for Oceania

Prof. Yvonne Zissiadis - Australia

Secretary General

Prof Tolga Özmen, USA

Deputy Secretary

Prof Leonardo Dias, Italy

Treasurer

Dr. Gerard Hrodej, France

Standing Committee

Prof Vahit Özmen, Turkey

Chairpersons of the last and upcoming S.I.S. Congresses

Prof Vahit Ozmen, Turkey

Prof Carole Mathelin, France

Prof Lydia Ioannidou-Mouzaka, Greece

Members at Large

Prof Mahdi Rezaei, Germany

Prof Bolívar Arboleda Osorio, Puerto Rico

Prof Vladislav Semiglazov, Russia

Prof Alexandru Blidaru, Romania

Prof Carole Mathelin, France

Auditors

Prof Tadeusz Pienkowski, Poland

Prof Alexander Mundinger, Germany

SIS- International School of Senology

Prof Ruben Orda, Israel

SIS Office Manager

Dr Gerard Hrodej, France

Presidential Advisory Committee

Prof. Ezio Novais Dias, Brazil

Prof. Carlos Vazquez Albaladejo, Spain

Prof. Henrique Moraes Salvador Silva, Brazil

Ces actions seront le résultat de rencontres de travail et de réunions périodiques, de publications, de conférences, de colloques scientifiques et de tout autre type d'initiative susceptible d'aider à la réalisation de l'objet de la S.I.S. À tous points de vue, la S.I.S. n'a aucune visée politique ou religieuse. Il s'agit d'une association à but non lucratif.

Article 3 : adresse

Le siège de la S.I.S. est fixé au : 17 rue Albert Calmette 67200, Strasbourg, France, sous la dénomination « SOCIETE INTERNATIONALE DE SENOLOGIE, S.I.S. »

L'adresse électronique de la S.I.S. est: senology.sis.iss@gmail.com

Article 4 :

La S.I.S. est composée à but non lucratif, de sociétés, d'institutions et de groupes de recherche scientifique poursuivant le même objet que celui défini par les présents statuts.

SECTION 2 : COMPOSITION

Article 5 : Adhésion

La S.I.S. est composée de membres Actifs, Associés ou Honoraires ayant rempli les conditions d'adhésion stipulées à l'article 7 des présents statuts.

Membres actifs : sont membres actifs, les personnes ayant acquitté la cotisation annuelle correspondant ; ils ont droit de parole et droit de vote aux assemblées de la S.I.S. ainsi qu'aux réunions du comité permanent, à condition toutefois qu'ils soient est en règle ce qui concerne le paiement de leur cotisation annuelle.

Membres associés : sont membres associés les individus n'appartenant pas aux associations adhérentes ayant été agréées par le Conseil d'Administration qui établira les cotisations qu'ils devront verser. Leur adhésion doit être ratifiée par l'Assemblée Générale. Les membres associés ont le droit de parole à l'Assemblée Générale mais pas le droit de vote. Ils ne peuvent pas assister aux réunions du Comité Permanent.

Membres honoraires : le Conseil d'Administration peut concéder la qualité de membre honoraire à des personnes ou à des institutions ayant apporté leur contribution à la S.I.S. ou lui ayant rendu un service important. Ils sont exemptés du paiement de la cotisation annuelle. Ils peuvent prendre la parole lors des Assemblées Générales mais n'ont pas le droit de vote.

Conseil scientifique international : il est composé d'anciens présidents et de personnes recommandées en raison de leur prestige dans le monde scientifique. Les propositions de candidats du Conseil d'Administration devront être ratifiées par l'Assemblée Générale.

SIS Office E-Mail:

senology.sis.iss@gmail.com

www.sisbreast.org

President

Prof Maurício Magalhães Costa, Brazil

President Elect

Prof Schlomo Schneebaum, Israel

Immediate Past President

Prof Carole Mathelin, France

Vice President for Africa

Prof Stanley Anyanwu, Nigeria

Vice President for Latin America

Prof Luiz Henrique Gebrim, Brazil

Vice President for North America

Prof Cary S. Kaufman, USA

Vice President for Europe

Prof Edelmiro Iglesias, Spain

Vice President for Asia

Prof Xishan Hao, China

Vice President for Oceania

Prof. Yvonne Zissiadis - Australia

Secretary General

Prof Tolga Özmen, USA

Deputy Secretary

Prof Leonardo Dias, Italy

Treasurer

Dr. Gerard Hrodej, France

Standing Committee

Prof Vahit Özmen, Turkey

Chairpersons of the last and upcoming S.I.S. Congresses

Prof Vahit Ozmen, Turkey

Prof Carole Mathelin, France

Prof Lydia Ioannidou-Mouzaka, Greece

Members at Large

Prof Mahdi Rezaei, Germany

Prof Bolívar Arboleda Osorio, Puerto Rico

Prof Vladislav Semiglazov, Russia

Prof Alexandru Blidaru, Romania

Prof Carole Mathelin, France

Auditors

Prof Tadeusz Pienkowski, Poland

Prof Alexander Munding, Germany

SIS- International School of Senology

Prof Ruben Orda, Israel

SIS Office Manager

Dr Gerard Hrodej, France

Presidential Advisory Committee

Prof. Ezio Novais Dias, Brazil

Prof. Carlos Vazquez Albaladejo, Spain

Prof. Henrique Moraes Salvador Silva, Brazil

Article 6 : cotisations

L'Assemblée Générale fixera le montant de la cotisation annuelle des membres actifs et associés sur proposition du Conseil d'Administration.

Les cotisations seront définies en suivant la classification de niveau économique de la Banque Mondiale, modulées par la représentativité de la société adhérentes :

Pays très riches : entre 500 et 1000 dollars US

Pays riches : entre 400 et 800 dollars US

Pays pas très riches : entre 300 et 600 dollars US

Pays pas riches : 200 dollars

En principe, redevenir un membre actif après l'avoir quittée pendant trois années, signifie une cotisation représentant deux années suivant le retour de cotisation

Article 7 : conditions d'adhésion :

L'adhésion de nouveaux membres remplissant les critères de l'association sera toujours soumise à l'approbation du Conseil d'Administration. Les demandes d'adhésion seront soumises au Secrétaire Général. Chaque membre doit accepter de respecter les Statuts qui lui seront communiqués lors de son admission. L'admission d'un nouveau membre est soumise à la ratification de l'Assemblée Générale sur recommandation du Conseil d'Administration.

Article 8 : radiation :

La qualité de membre se perd par :

- La démission qui doit être adressée par écrit au Conseil d'Administration ;
- La radiation prononcée par l'Assemblée Générale en cas de grave préjudice moral ou matériel porté à la connaissance de la S.I.S.
- Les retards injustifiés dans le règlement des cotisations annuelles.

Avant de prendre une décision le membre sera tenu de justifier par écrit les motifs de son comportement.

- Le décès.

Article 9 : responsabilité des adhérents :

Aucun membre de la S.I.S. ne pourra être individuellement tenu pour responsable des engagements pris par la S.I.S. ou son Conseil d'Administration.

Section 3 : ADMINISTRATION DES FONCTIONS.

SIS Office E-Mail:

senology.sis.iss@gmail.com

www.sisbreast.org

President

Prof Maurício Magalhães Costa, Brazil

President Elect

Prof Schlomo Schneebaum, Israel

Immediate Past President

Prof Carole Mathelin, France

Vice President for Africa

Prof Stanley Anyanwu, Nigeria

Vice President for Latin America

Prof Luiz Henrique Gebrim, Brazil

Vice President for North America

Prof Cary S. Kaufman, USA

Vice President for Europe

Prof Edelmiro Iglesias, Spain

Vice President for Asia

Prof Xishan Hao, China

Vice President for Oceania

Prof. Yvonne Zissiadis - Australia

Secretary General

Prof Tolga Özmen, USA

Deputy Secretary

Prof Leonardo Dias, Italy

Treasurer

Dr. Gerard Hrodej, France

Standing Committee

Prof Vahit Özmen, Turkey

Chairpersons of the last and upcoming S.I.S. Congresses

Prof Vahit Ozmen, Turkey

Prof Carole Mathelin, France

Prof Lydia Ioannidou-Mouzaka, Greece

Members at Large

Prof Mahdi Rezaei, Germany

Prof Bolívar Arboleda Osorio, Puerto Rico

Prof Vladislav Semiglazov, Russia

Prof Alexandru Blidaru, Romania

Prof Carole Mathelin, France

Auditors

Prof Tadeusz Pienkowski, Poland

Prof Alexander Munding, Germany

SIS- International School of Senology

Prof Ruben Orda, Israel

SIS Office Manager

Dr Gerard Hrodej, France

Presidential Advisory Committee

Prof. Ezio Novais Dias, Brazil

Prof. Carlos Vazquez Albaladejo, Spain

Prof. Henrique Moraes Salvador Silva, Brazil

Article 10 : Conseil d'Administration

La S.I.S. est dirigée par un Conseil d'Administration constitué de la manière suivante :

- Un Président
- Un Président élu
- Un Ancien Président (prédécesseur immédiat du Président en fonction)
- Des Vice-Présidents
- Un Secrétaire Général
- Un Secrétaire Adjoint*
- Un Trésorier
- Un Président du Comité Permanent
- Les Présidents des derniers et des prochains Congrès Internationaux
- Cinq membres ordinaires

* Le Secrétaire Adjoint sera nommé par le Président.

Les membres du Conseil d'Administration sont élus pour une période de deux ans, d'un Congrès International à l'autre. Les membres du Conseil d'Administration sont rééligibles sauf en ce qui concerne les postes de Président, de Président Elu ou de Prédécesseur immédiat du Président.

Les Vice-Présidents doivent être originaires de différentes régions du globe. Ils ne peuvent être Président Elu ou Ancien Président. Plusieurs Vice-Présidents supplémentaires peuvent être nommés lorsqu'une région ou un continent manque de représentants.

Les frontières continentales ou régionales seront définies par l'Assemblée Générale à la majorité des votes.

En cas de départ ou de poste vacant, le Conseil de Direction détient l'autorité nécessaire pour désigner un remplaçant provisoire jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Quel que soit leur poste, les membres du Conseil d'Administration ne pourront le conserver que pendant une période de six ans consécutifs. Seules les personnes ayant déjà été membres du Conseil d'Administration puis élues Président Elu pourront conserver leur poste au-delà de ce délai et jusqu'à l'expiration de leur mandat de Président ou d'Ancien Président.

Le Conseil d'Administration se réunit une fois par an. Toutefois d'autres réunions du Conseil peuvent être organisées sur convocation du Président ou sur demande écrite, adressée au Président, d'un tiers des membres du Conseil d'Administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage égal des voix, celle du Président est prépondérante. Toutes les décisions du Conseil d'Administration font l'objet d'un procès-verbal rédigé et signé par le Secrétaire Général et le Président du Conseil d'Administration (ou le Président de la Réunion).

SIS Office E-Mail:

senology.sis.iss@gmail.com

www.sisbreast.org

President
Prof Mauricio Magalhães Costa, Brazil

President Elect
Prof Schlomo Schneebaum, Israel

Immediate Past President
Prof Carole Mathelin, France

Vice President for Africa
Prof Stanley Anyanwu, Nigeria

Vice President for Latin America
Prof Luiz Henrique Gebrim, Brazil

Vice President for North America
Prof Cary S. Kaufman, USA

Vice President for Europe
Prof Edelmiro Iglesias, Spain

Vice President for Asia
Prof Xishan Hao, China

Vice President for Oceania
Prof. Yvonne Zissiadis - Australia

Secretary General
Prof Tolga Özmen, USA

Deputy Secretary
Prof Leonardo Dias, Italy

Treasurer
Dr. Gerard Hrodej, France

Standing Committee
Prof Vahit Özmen, Turkey

Chairpersons of the last and upcoming S.I.S. Congresses
Prof Vahit Ozmen, Turkey
Prof Carole Mathelin, France
Prof Lydia Ioannidou-Mouzaka, Greece

Members at Large
Prof Mahdi Rezai, Germany
Prof Bolívar Arboleda Osorio, Puerto Rico
Prof Vladislav Semiglazov, Russia
Prof Alexandru Blidaru, Romania
Prof Carole Mathelin, France

Auditors
Prof Tadeusz Pienkowski, Poland
Prof Alexander Munding, Germany

SIS- International School of Senology
Prof Ruben Orda, Israel

SIS Office Manager
Dr Gerard Hrodej, France

Presidential Advisory Committee

Prof. Ezio Novais Dias, Brazil

Prof. Carlos Vazquez Albaladejo, Spain

Prof. Henrique Moraes Salvador Silva, Brazil

Article 11 : Conseil d'Administration : composition et devoirs.

Le Conseil d'Administration a les responsabilités et devoirs suivants :

Le président. Les responsabilités ou devoirs du Président sont :

- Diriger la S.I.S pendant une période de deux ans.
- convoquer la réunion de l'Assemblée Générale au moins tous les deux ans, et convoquer la tenue d'une Assemblée Générale extraordinaire dans les cas prévus par les statuts.
- convoquer la réunion du Conseil d'Administration au moins une fois par an.
- Représenter la S.I.S.
- Occuper pendant deux ans le poste d'Ancien Président au Conseil d'Administration.
- Désigner les membres des comités ad hoc.
- Authentifier les procès-verbaux, certificats, bulletins et autres documents produits par la S.I.S.

Le Président Elu : les responsabilités ou devoir du Président Elu sont :

- Assister le Président,
- Représenter le Président en cas d'absence de ce dernier.
- Le Président Elu est élu de la manière suivante : Les candidats doivent envoyer leur curriculum vitae deux ans avant la prochaine assemblée générale durant laquelle l'élection aura lieu.
- Chacune des sociétés nationales adhérentes ne peut présenter qu'un seul candidat.
- Les postes de Président de la S.I.S. et Président du congrès peuvent être occupés par la même personne, mais sa désignation fera l'objet de deux élections différentes.
- L'élection aura lieu au cours de l'Assemblée Générale qui devra la ratifier.

L'Ancien Président

Le prédécesseur immédiat du Président restera au Conseil d'Administration pendant une période de deux ans, période pendant laquelle il occupera les fonctions d'Ancien Président.

–Le Président, le Président Elu et l'Ancien Président ne peuvent être réélus au même poste.

Vice-Présidents

On nommera un Vice-Président par continent ou zone géographique. Le nombre de Vice-Présidents pourra varier sur décision de l'Assemblée Générale, en fonction des zones géographiques supplémentaires qui rejoindraient la S.I.S.

Les Vice-présidents sont responsables des régions qu'ils représentent. En cas de démission ou d'absence du Président, le Vice-Président de la même

SIS Office E-Mail:

senology.sis.iss@gmail.com

www.sisbreast.org

President

Prof Mauricio Magalhães Costa, Brazil

President Elect

Prof Schlomo Schneebaum, Israel

Immediate Past President

Prof Carole Mathelin, France

Vice President for Africa

Prof Stanley Anyanwu, Nigeria

Vice President for Latin America

Prof Luiz Henrique Gebrim, Brazil

Vice President for North America

Prof Cary S. Kaufman, USA

Vice President for Europe

Prof Edelmiro Iglesias, Spain

Vice President for Asia

Prof Xishan Hao, China

Vice President for Oceania

Prof. Yvonne Zissiadis - Australia

Secretary General

Prof Tolga Özmen, USA

Deputy Secretary

Prof Leonardo Dias, Italy

Treasurer

Dr. Gerard Hrodej, France

Standing Committee

Prof Vahit Özmen, Turkey

Chairpersons of the last and upcoming S.I.S. Congresses

Prof Vahit Ozmen, Turkey

Prof Carole Mathelin, France

Prof Lydia Ioannidou-Mouzaka, Greece

Members at Large

Prof Mahdi Rezai, Germany

Prof Bolívar Arboleda Osorio, Puerto Rico

Prof Vladislav Semiglazov, Russia

Prof Alexandru Blidaru, Romania

Prof Carole Mathelin, France

Auditors

Prof Tadeusz Pienkowski, Poland

Prof Alexander Munding, Germany

SIS- International School of Senology

Prof Ruben Orda, Israel

SIS Office Manager

Dr Gerard Hrodej, France

Presidential Advisory Committee

Prof. Ezio Novais Dias, Brazil

Prof. Carlos Vazquez Albaladejo, Spain

Prof. Henrique Moraes Salvador Silva, Brazil

région sera désigné comme Président intérimaire, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Le Secrétaire Général

Le Secrétaire Général est chargé de tout ce qui concerne la correspondance, les archives et les documents de la S.I.S.

Il est chargé de la communication interne avec les sociétés adhérentes à qui il communique les décisions du Conseil d'Administration et tout ce qui a trait aux Assemblées Générales.

Il rédige le rapport d'activité annuelle de la S.I.S.

Il signe, avec le Président, tous les documents officiels de la S.I.S.

Il veille au bon déroulement des fonctions du secrétariat.

Le secrétaire adjoint

Son rôle est d'assister, d'aider et de faciliter la tâche du Président.

Le Trésorier

Il est chargé de recouvrir les cotisations des adhérents et d'effectuer les paiements.

Il tient à jour un registre des actifs de la S.I.S. et de toutes les transactions financières.

Il gère le patrimoine de la S.I.S.

Il présente un bilan financier annuel au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale.

Il est chargé de répondre aux questions des auditeurs.

Il formule et présente le budget prévisionnel de la S.I.S. au Conseil d'Administration et à l'Assemblée Générale.

Le Président du Comité Permanent

Il préside les réunions du Comité Permanent.

Il agit en qualité d'agent de liaison entre le Conseil d'Administration et le Comité Permanent.

Il communique au Conseil d'Administration les problèmes ou les questions posées par les sociétés adhérentes ainsi que toutes les propositions émanant du Comité Permanent.

Les présidents des derniers et des prochains congrès de la S.I.S.

Ces personnes organisent des Congrès Internationaux de la S.I.S. avec l'aide du Conseil d'Administration et le Directeur du Comité Permanent.

Membres ordinaires :

President
Prof Mauricio Magalhães Costa, Brazil

President Elect
Prof Schlomo Schneebaum, Israel

Immediate Past President
Prof Carole Mathelin, France

Vice President for Africa
Prof Stanley Anyanwu, Nigeria

Vice President for Latin America
Prof Luiz Henrique Gebrim, Brazil

Vice President for North America
Prof Cary S. Kaufman, USA

Vice President for Europe
Prof Edelmiro Iglesias, Spain

Vice President for Asia
Prof Xishan Hao, China

Vice President for Oceania
Prof. Yvonne Zissiadis - Australia

Secretary General
Prof Tolga Özmen, USA

Deputy Secretary
Prof Leonardo Dias, Italy

Treasurer
Dr. Gerard Hrodej, France

Standing Committee
Prof Vahit Özmen, Turkey

Chairpersons of the last and upcoming S.I.S. Congresses
Prof Vahit Ozmen, Turkey
Prof Carole Mathelin, France
Prof Lydia Ioannidou-Mouzaka, Greece

Members at Large
Prof Mahdi Rezai, Germany
Prof Bolívar Arboleda Osorio, Puerto Rico
Prof Vladislav Semiglazov, Russia
Prof Alexandru Blidaru, Romania
Prof Carole Mathelin, France

Auditors
Prof Tadeusz Pienkowski, Poland
Prof Alexander Mundinger, Germany

SIS- International School of Senology
Prof Ruben Orda, Israel

SIS Office Manager
Dr Gerard Hrodej, France

Presidential Advisory Committee

Prof. Ezio Novais Dias, Brazil

Prof. Carlos Vazquez Albaladejo, Spain

Prof. Henrique Moraes Salvador Silva, Brazil

Les membres ordinaires prêtent leurs services au Conseil d'administration dans les domaines suivants :

Éducation :

- Ils proposent et coordonnent l'organisation de cours, de séminaires, d'ateliers et de conférences partout dans le monde, dans tous les domaines de la recherche en Sénologie.

Relations publiques et relations avec la presse :

- Ils sont chargés d'établir une communication permanente avec toutes les sociétés adhérentes.
- Ils envoient régulièrement des informations aux journaux et aux sociétés afin de faire connaître au monde les activités de la S.I.S.

Relations scientifiques :

- Ils sont chargés de rechercher les institutions scientifiques susceptibles de rejoindre la S.I.S. en tant que membres actifs ou membres honoraires.

Conseillers :

- Ils sont chargés de rechercher les représentants adéquats pour chacune des spécialités liées à la Sénologie.

Coopération internationale :

- Ils sont chargés de proposer et d'organiser des projets de recherche commun avec des sociétés scientifiques ou des groupes de recherche de différents pays.

Article 12 : élection du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration est élu par l'Assemblée Générale.

Article 13 : radiation du Conseil d'Administration :

Tout membre du Conseil d'Administration qui manquerait sans motif deux réunions consécutives sera considéré comme démissionnaire. Les membres du Conseil d'Administration seront remplacés en suivant la procédure décrite à l'article 10.

Article 14 : rémunération :

Les fonctions des membres du Conseil d'Administration, des Dirigeants, des Présidents des Comités ou des Membres des Comités sont bénévoles. Toutefois, les cadres de la S.I.S. ont droit au remboursement des frais engagés en raison de leurs fonctions sur présentation de justificatifs et après approbation du Conseil d'Administration.

Le Président et/ou le Trésorier pourra effectuer des remboursements non prévus au budget pour un montant inférieur à 1000,00 dollars américains. Les remboursements de frais dépassant la somme de 1000,00 dollars

President
Prof Maurício Magalhães Costa, Brazil

President Elect
Prof Schlomo Schneebaum, Israel

Immediate Past President
Prof Carole Mathelin, France

Vice President for Africa
Prof Stanley Anyanwu, Nigeria

Vice President for Latin America
Prof Luiz Henrique Gebrim, Brazil

Vice President for North America
Prof Cary S. Kaufman, USA

Vice President for Europe
Prof Edelmiro Iglesias, Spain

Vice President for Asia
Prof Xishan Hao, China

Vice President for Oceania
Prof. Yvonne Zissadie - Australia

Secretary General
Prof Tolga Özmen, USA

Deputy Secretary
Prof Leonardo Dias, Italy

Treasurer
Dr. Gerard Hrodej, France

Standing Committee
Prof Vahit Özmen, Turkey

Chairpersons of the last and upcoming S.I.S. Congresses
Prof Vahit Ozmen, Turkey
Prof Carole Mathelin, France
Prof Lydia Ioannidou-Mouzaka, Greece

Members at Large
Prof Mahdi Rezai, Germany
Prof Bolívar Arboleda Osorio, Puerto Rico
Prof Vladislav Semiglazov, Russia
Prof Alexandru Blidaru, Romania
Prof Carole Mathelin, France

Auditors
Prof Tadeusz Pienkowski, Poland
Prof Alexander Mundinger, Germany

SIS- International School of Senology
Prof Ruben Orda, Israel

SIS Office Manager
Dr Gerard Hrodej, France

Presidential Advisory Committee

Prof. Ezio Novais Dias, Brazil

Prof. Carlos Vazquez Albaladejo, Spain

Prof. Henrique Moraes Salvador Silva, Brazil

américains devront être soumis à l’approbation expresse du Conseil d’Administration.

Article 15 : le Comité Permanent :

Le Comité Permanent est formé des représentants des Sociétés Nationales de Sénologie. Chaque société à une voix.

Chaque société membre doit élire un seul représentant. Avant l’ouverture de l’Assemblée Générale, les membres du Comité Permanent doivent se rencontrer en présence du Président du Comité Permanent et du Secrétaire Général afin d’élire le Président du Comité Permanent pour la période suivante. Le nom du Président du Comité Permanent devra être ratifié par l’assemblée générale.

Le comité permanent doit effectuer la liaison entre les sociétés adhérentes et le Conseil d’Administration. Il doit tenir compte des remarques des Sociétés Nationales ; il doit gérer les problèmes posés et rédiger des propositions qu’il soumettra ensuite au Conseil d’Administration. Il est chargé d’organiser les Réunions Internationales. Les représentants des Sociétés Nationales auront le droit de parole et le droit de vote à condition d’être à jour dans le paiement de leurs cotisations.

Article 16 : comité ad hoc :

Le président pourra, si nécessaire, décider de mettre en place des comités ad hoc. Les Présidents de ces comités ad hoc peuvent être ou ne pas être choisis parmi les membres du Conseil d’Administration.

Article 17 : Assemblée Générale :

Les Assemblées Générales sont constituées par tous les représentants des Sociétés Adhérentes de la S.I.S. La convocation d’une Assemblée Générale peut être décidée par le Président de l’Association ou encore par un quart des adhérents ayant le droit de vote.

La convocation d’une Assemblée Générale est prononcée lors du Congrès de la S.I.S., au moins tous les deux ans. Les Réunions des Assemblées doivent suivre l’ordre du Jour établi par le Conseil d’Administration sur la base des informations fournies par le Comité Permanent.

L’Ordre du Jour doit être communiqué aux Sociétés Adhérentes au moins 30 jours avant la date de l’Assemblée Générale. Les membres actifs peuvent soumettre au Conseil d’Administration les points qu’ils souhaitent inclure à l’Ordre du Jour.

Le Président de la S.I.S., ou, en cas d’absence de ce dernier, le Président Elu ou l’un des Vice-Présidents, est chargé de présider la réunion de l’Assemblée Générale.

Les autres dirigeants peuvent déléguer leurs fonctions à un autre membre du Conseil d’Administration pour tout rapport ou remarques devant être présentés à l’Assemblée Générale.

SIS Office E-Mail:

senology.sis.iss@gmail.com

www.sisbreast.org

President
Prof Mauricio Magalhães Costa, Brazil

President Elect
Prof Schlomo Schneebaum, Israel

Immediate Past President
Prof Carole Mathelin, France

Vice President for Africa
Prof Stanley Anyanwu, Nigeria

Vice President for Latin America
Prof Luiz Henrique Gebrim, Brazil

Vice President for North America
Prof Cary S. Kaufman, USA

Vice President for Europe
Prof Edelmiro Iglesias, Spain

Vice President for Asia
Prof Xishan Hao, China

Vice President for Oceania
Prof. Yvonne Zissiadis - Australia

Secretary General
Prof Tolga Özmen, USA

Deputy Secretary
Prof Leonardo Dias, Italy

Treasurer
Dr. Gerard Hrodej, France

Standing Committee
Prof Vahit Özmen, Turkey

Chairpersons of the last and upcoming S.I.S. Congresses
Prof Vahit Ozmen, Turkey
Prof Carole Mathelin, France
Prof Lydia Ioannidou-Mouzaka, Greece

Members at Large
Prof Mahdi Rezai, Germany
Prof Bolivar Arboleda Osorio, Puerto Rico
Prof Vladislav Semiglazov, Russia
Prof Alexandru Bliदारu, Romania
Prof Carole Mathelin, France

Auditors
Prof Tadeusz Pienkowski, Poland
Prof Alexander Mundingger, Germany

SIS- International School of Senology
Prof Ruben Orda, Israel

SIS Office Manager
Dr Gerard Hrodej, France

Presidential Advisory Committee

Prof. Ezio Novais Dias, Brazil

Prof. Carlos Vazquez Albaladejo, Spain

Prof. Henrique Moraes Salvador Silva, Brazil

Toutes les Sociétés Nationales paieront des cotisations calculées sur la base de la cotisation d'adhérents. Le montant des cotisations sera fixé par l'Assemblée Générale sur recommandation du Conseil d'Administration. Le montant des cotisations peut être modifié par l'Assemblée Générale à la majorité des voix.

Toute Société Nationale n'ayant pas acquitté le total de la cotisation d'adhérent sera privée du droit de vote lors de l'Assemblée Générale.

Les Sociétés Nationales seront représentées en fonction du nombre de leurs membres de la manière suivante :

- Les sociétés auxquelles une cotisation appropriée aurait été demandée par l'Assemblée Générale seront représentées sur recommandation du Conseil d'Administration.
- Chaque groupe de la S.I.S., membres de la S.I.S. à jour de sa cotisation d'adhérents sera représenté de la manière suivante :
 - o Moins de 100 membres : 1 voix,
 - o 201 à 200 membres : 2 voix,
 - o De 201 à 300 membres : 3 voix
 - o De 301 à 400 membres : 4 voix
 - o Plus de 401 membres : 5 voix.

Les Membres Associés à jour de leurs cotisations, les Membres Honoraires, les Membres du Comité Scientifique International pourront assister à l'Assemblée Générale où ils auront le droit de parole mais pas le droit de vote

La validité du vote est reconnue lorsque le quorum, à la première convocation, réunit un nombre équivalent à la moitié, plus 1, de représentants des sociétés adhérentes à jour de leur cotisation présents ou représentés. Une deuxième convocation à l'Assemblée aura lieu 30 minutes après, et le vote aura lieu quel que soit le nombre de représentants présents.

Les représentants des sociétés adhérentes peuvent participer soit en personne soit par procuration écrite. Aucun membre ne peut représenter plus d'un membre absent.

Tous les membres individuels des sociétés ont le droit de participer à l'Assemblée Générale mais n'ont pas le droit de vote, puisque leurs sociétés sont représentées suivant la procédure décrite ci avant.

Article 18 : nature et pouvoirs des Assemblées Générales :

Les Assemblées Générales légalement constituées représentent tous les membres de la S.I.S.

Tous les membres, y compris ceux qui seraient absents pour une raison quelconque, s'engagent à adhérer aux décisions de l'Assemblée Générale.

Article 19 : Assemblée Générale Ordinaire :

SIS Office E-Mail:

senology.sis.iss@gmail.com

www.sisbreast.org

President

Prof Mauricio Magalhães Costa, Brazil

President Elect

Prof Schlomo Schneebaum, Israel

Immediate Past President

Prof Carole Mathelin, France

Vice President for Africa

Prof Stanley Anyanwu, Nigeria

Vice President for Latin America

Prof Luiz Henrique Gebrim, Brazil

Vice President for North America

Prof Cary S. Kaufman, USA

Vice President for Europe

Prof Edelmiro Iglesias, Spain

Vice President for Asia

Prof Xishan Hao, China

Vice President for Oceania

Prof. Yvonne Zissiadis - Australia

Secretary General

Prof Tolga Özmen, USA

Deputy Secretary

Prof Leonardo Dias, Italy

Treasurer

Dr. Gerard Hrodej, France

Standing Committee

Prof Vahit Özmen, Turkey

Chairpersons of the last and upcoming S.I.S. Congresses

Prof Vahit Ozmen, Turkey

Prof Carole Mathelin, France

Prof Lydia Ioannidou-Mouzaka, Greece

Members at Large

Prof Mahdi Rezaei, Germany

Prof Bolívar Arboleda Osorio, Puerto Rico

Prof Vladislav Semiglazov, Russia

Prof Alexandru Blidaru, Romania

Prof Carole Mathelin, France

Auditors

Prof Tadeusz Pienkowski, Poland

Prof Alexander Mundinger, Germany

SIS- International School of Senology

Prof Ruben Orda, Israel

SIS Office Manager

Dr Gerard Hrodej, France

Presidential Advisory Committee

Prof. Ezio Novais Dias, Brazil

Prof. Carlos Vazquez Albaladejo, Spain

Prof. Henrique Moraes Salvador Silva, Brazil

Une Assemblée Générale Ordinaire est convoquée au moins tous les deux ans. Le Conseil d'Administration peut également convoquer une Assemblée Générale avant l'expiration de ce délai.

Pendant la séance, le Comité Permanent approuve l'Ordre du Jour et les procès-verbaux de la séance précédente ; il délibère et il vote, le cas échéant, l'approbation des points de l'Ordre du Jour.

L'Assemblée Générale élit les membres du Conseil d'Administration, à l'exception du Secrétaire Adjoint, du Président du Comité Permanent et des Présidents des Congrès Internationaux. Elle élit également deux Auditeurs pour une période de deux ans ; ces auditeurs sont chargés de vérifier la gestion des ressources financières confiée au Trésorier.

Sur recommandation du Conseil d'Administration, l'Assemblée peut éventuellement revoir et approuver les cotisations à verser au cours des deux années suivantes. Elle décide également de ratifier l'adhésion de nouvelles Sociétés Adhérentes. Le scrutin est découvert, à main levée ou par acclamation ; toutefois, à la demande du quart des adhérents ayant le droit de vote, un scrutin secret peut être organisé.

Article 20 : Assemblée Générale Extraordinaire :

Une Assemblée Générale Extraordinaire peut être convoquée entre deux réunions de l'Assemblée Générale. La convocation de cette Assemblée Générale Extraordinaire obéit aux règles stipulées à l'article 17 des présents statuts. Les décisions prises lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire sont validées lorsque 50 pour cent au moins des adhérents votants de la S.I.S. à jour dans le règlement de leurs cotisations sont présents ou votent par procuration. Si cette proportion n'était pas atteinte, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire serait convoquée 30 minutes plus tard. Dans ce cas, les décisions seront prises quel que soit le nombre des adhérents votants présents.

Conformément à l'article 33 du Code civil local qui régit les présents statuts, les décisions prises par une Assemblée Générale Extraordinaire peuvent être approuvées par les trois quarts des membres, qu'ils soient présents ou qu'ils votent par procuration. Le vote s'effectue à main levée ; toutefois, à la demande d'un quart au moins des membres présents, un scrutin secret peut être organisé.

Les Assemblées Générales Extraordinaires peuvent être convoquées par le Président, par le Conseil d'Administration ou sur demande écrite signée par un tiers des adhérents de la S.I.S. à jour dans le règlement de leur cotisation. Toutes les décisions approuvées par les deux tiers des adhérents présents seront valides quel que soit le nombre des participants.

Article 21 : auditeurs (chef de comptabilité)

L'Assemblée Générale élit deux Auditeurs.

SIS Office E-Mail:

senology.sis.iss@gmail.com

www.sisbreast.org

President

Prof Mauricio Magalhães Costa, Brazil

President Elect

Prof Schlomo Schneebaum, Israel

Immediate Past President

Prof Carole Mathelin, France

Vice President for Africa

Prof Stanley Anyanwu, Nigeria

Vice President for Latin America

Prof Luiz Henrique Gebrim, Brazil

Vice President for North America

Prof Cary S. Kaufman, USA

Vice President for Europe

Prof Edelmiro Iglesias, Spain

Vice President for Asia

Prof Xishan Hao, China

Vice President for Oceania

Prof. Yvonne Zissiadis - Australia

Secretary General

Prof Tolga Özmen, USA

Deputy Secretary

Prof Leonardo Dias, Italy

Treasurer

Dr. Gerard Hrodej, France

Standing Committee

Prof Vahit Özmen, Turkey

Chairpersons of the last and upcoming S.I.S. Congresses

Prof Vahit Ozmen, Turkey

Prof Carole Mathelin, France

Prof Lydia Ioannidou-Mouzaka, Greece

Members at Large

Prof Mahdi Rezai, Germany

Prof Bolivar Arboleda Osorio, Puerto Rico

Prof Vladislav Semiglazov, Russia

Prof Alexandru Blidaru, Romania

Prof Carole Mathelin, France

Auditors

Prof Tadeusz Pienkowski, Poland

Prof Alexander Munding, Germany

SIS- International School of Senology

Prof Ruben Orda, Israel

SIS Office Manager

Dr Gerard Hrodej, France

Presidential Advisory Committee

Prof. Ezio Novais Dias, Brazil

Prof. Carlos Vazquez Albaladejo, Spain

Prof. Henrique Moraes Salvador Silva, Brazil

Ils sont élus pour deux ans et sont responsables de la vérification des finances et des opérations financières de la S.I.S. avant l'Assemblée Générale.

Ils travaillent en collaboration avec le Trésorier. Ils doivent présenter le rapport comptable au Conseil d'Administration et, le cas échéant, à l'Assemblée Générale.

Les Auditeurs doivent vérifier régulièrement les comptes que leur adresse le trésorier. Ils doivent présenter le rapport comptable au Conseil d'Administration et, le cas échéant, à l'Assemblée Générale.

Les auditeurs doivent vérifier régulièrement les comptes que leur adresse le Trésorier. Les Auditeurs ne peuvent pas être choisis parmi les dirigeants ou les membres du Conseil d'Administration. Ils sont nommés membres ad hoc du Conseil d'Administration et jouissent, sur décision du Président, du droit de parole mais non du droit de vote.

Article 22 : congrès international :

Le Congrès International représente le principal événement scientifique de la S.I.S. Il a lieu au moins tous les deux ans, chaque fois dans une zone géographique différente. Le Président du dernier Congrès International et du suivant sont automatiquement nommés Membres du Conseil d'Administration.

Le Congrès International ne peut être accueilli que par une Société Nationale. Les candidatures des sociétés qui souhaitent accueillir le Congrès International peuvent être soumises à l'Assemblée Générale au moins quatre ans à l'avance.

L'Assemblée Générale fixe la date et le lieu du Congrès International à la majorité des voix.

Le Comité Permanent assiste le Président du Congrès dans l'organisation du programme en tenant compte des suggestions de son Président de séance.

Section IV : RESSOURCES DE L'ASSOCIATION- COMPTABILITE.

Article 23 : ressources financières de la S.I.S.

Les ressources financières de la S.I.S. sont les suivantes :

- Cotisations des adhérents
- Subventions et donations
- Toute ressource autorisée par les lois en vigueur.
- 50 % des recettes des Congrès Internationaux. Les 50 % restants de ces recettes reviennent à la société organisatrice de l'événement.

SIS Office E-Mail:

senology.sis.iss@gmail.com

www.sisbreast.org

President

Prof Mauricio Magalhães Costa, Brazil

President Elect

Prof Schlomo Schneebaum, Israel

Immediate Past President

Prof Carole Mathelin, France

Vice President for Africa

Prof Stanley Anyanwu, Nigeria

Vice President for Latin America

Prof Luiz Henrique Gebrim, Brazil

Vice President for North America

Prof Cary S. Kaufman, USA

Vice President for Europe

Prof Edelmiro Iglesias, Spain

Vice President for Asia

Prof Xishan Hao, China

Vice President for Oceania

Prof. Yvonne Zissiadis - Australia

Secretary General

Prof Tolga Özmen, USA

Deputy Secretary

Prof Leonardo Dias, Italy

Treasurer

Dr. Gerard Hrodej, France

Standing Committee

Prof Vahit Özmen, Turkey

Chairpersons of the last and upcoming S.I.S. Congresses

Prof Vahit Ozmen, Turkey

Prof Carole Mathelin, France

Prof Lydia Ioannidou-Mouzaka, Greece

Members at Large

Prof Mahdi Rezai, Germany

Prof Bolívar Arboleda Osorio, Puerto Rico

Prof Vladislav Semiglazov, Russia

Prof Alexandru Blidaru, Romania

Prof Carole Mathelin, France

Auditors

Prof Tadeusz Pienkowski, Poland

Prof Alexander Munding, Germany

SIS- International School of Senology

Prof Ruben Orda, Israel

SIS Office Manager

Dr Gerard Hrodej, France

Presidential Advisory Committee

Prof. Ezio Novais Dias, Brazil

Prof. Carlos Vazquez Albaladejo, Spain

Prof. Henrique Moraes Salvador Silva, Brazil

Le Crédit Mutuel Personnel de Santé , Espace européen l'Entreprise , 12 rue de La Haye 67300 Schiltigheim France est la Banque de la SIS;

Section V : MODIFICATIONS DES STATUTS ET DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

Article 24 : modification des statuts :

Les statuts ne peuvent être modifiés qu'en suivant les procédures indiquées à l'article 20 ci-dessus, autrement dit, à la majorité des trois quarts lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Article 25 : dissolution :

La dissolution est prononcée par l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à cet effet soit par le Conseil d'Administration, soit par un tiers des membres votants. Les conditions de la convocation sont décrites à l'article 17 des présents statuts.

Les décisions sont valides lorsqu'elles sont votées par une majorité des 3/4 des adhérents de la S.I.S. ayant le droit de vote. Le vote s'effectue à main levée sauf si un quart des membres présents réclame un scrutin secret.

Article 26 : dévolution des actifs :

En cas de dissolution de la S.I.S., l'Assemblée Générale Extraordinaire nomme un ou plusieurs liquidateurs chargés de liquider les actifs de l'association. Le reliquat des actifs doit obligatoirement être versé à une ou plusieurs associations poursuivant un but identique. Ces associations seront nommées par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

En aucun cas un membre de la S.I.S. ne pourra réclamer une part du reliquat, sauf en cas de droit de recouvrement légal de sa part. Dans ce cas-là, on s'en remettra aux dispositions stipulées à la section 1, article 1.

Section VI REGLEMENT INTERIEUR – FORMALITES ADMINISTRATIVES :

Article 27 : règlement intérieur :

Un règlement intérieur est établi par le Conseil d'Administration qui le soumet ensuite pour approbation à l'Assemblée Générale. Ce règlement a pour but de gérer toutes les situations non prévues par les présents statuts ou encore d'adapter les règles (cotisations, adhésion, etc.) pouvant évoluer au fil du temps.

Après avoir été approuvé, le règlement intérieur doit être distribué à toutes les sociétés adhérentes.

Article 28 : le journal officiel de la S.I.S.

President
Prof Mauricio Magalhães Costa, Brazil

President Elect
Prof Schlomo Schneebaum, Israel

Immediate Past President
Prof Carole Mathelin, France

Vice President for Africa
Prof Stanley Anyanwu, Nigeria

Vice President for Latin America
Prof Luiz Henrique Gebrim, Brazil

Vice President for North America
Prof Cary S. Kaufman, USA

Vice President for Europe
Prof Edelmiro Iglesias, Spain

Vice President for Asia
Prof Xishan Hao, China

Vice President for Oceania
Prof. Yvonne Zissiadis - Australia

Secretary General
Prof Tolga Özmen, USA

Deputy Secretary
Prof Leonardo Dias, Italy

Treasurer
Dr. Gerard Hrodej, France

Standing Committee
Prof Vahit Özmen, Turkey

Chairpersons of the last and upcoming S.I.S. Congresses
Prof Vahit Ozmen, Turkey
Prof Carole Mathelin, France
Prof Lydia Ioannidou-Mouzaka, Greece

Members at Large
Prof Mahdi Rezai, Germany
Prof Bolívar Arboleda Osorio, Puerto Rico
Prof Vladislav Semiglazov, Russia
Prof Alexandru Blidaru, Romania
Prof Carole Mathelin, France

Auditors
Prof Tadeusz Pienkowski, Poland
Prof Alexander Munding, Germany

SIS- International School of Senology
Prof Ruben Orda, Israel

SIS Office Manager
Dr Gerard Hrodej, France

Presidential Advisory Committee

Prof. Ezio Novais Dias, Brazil

Prof. Carlos Vazquez Albaladejo, Spain

Prof. Henrique Moraes Salvador Silva, Brazil

La S.I.S. s'engage à publier un Journal Officiel ou à s'affilier à un Journal Officiel. Le Conseil d'Administration est chargé d'évaluer son affiliation. La poursuite de cette publication ou affiliation est décidée par le Conseil d'Administration, le cas échéant, par l'Assemblée Générale.

SIS Office E-Mail:

senology.sis.iss@gmail.com

www.sisbreast.org

Article 29 : procédure administrative :

Le Conseil de Direction devra déclarer au Registre des Associations, Tribunal d'Instance, 45, Rue du fossé des 13, B. P. 444,67008, Strasbourg CEDEX, bureau 305, troisième étage, numéro de dossier 23/76, tribunal d'instance V 35 F 58, sociétés Orbis Senologia (téléphone :00 33 3 88 15 59 29 - fax 00 33 3 88 75 91 29) :

- Tout changement de dénomination de la société
- Changement d'adresse du siège social
- Modification des Statuts
- Les changements survenus dans la composition du Conseil d'Administration
- Dissolution de la société

Ces changements seront rapportés par le Secrétaire Général.

Fait à Strasbourg le 24 Mai 2020




President of SIS



Immediate Past President



Secretary General of SIS



Treasurer of SIS

President
Prof Mauricio Magalhães Costa, Brazil

President Elect
Prof Schlomo Schneebaum, Israel

Immediate Past President
Prof Carole Mathelin, France

Vice President for Africa
Prof Stanley Anyanwu, Nigeria

Vice President for Latin America
Prof Luiz Henrique Gebrim, Brazil

Vice President for North America
Prof Cary S. Kaufman, USA

Vice President for Europe
Prof Edelmiro Iglesias, Spain

Vice President for Asia
Prof Xishan Hao, China

Vice President for Oceania
Prof. Yvonne Zissiadis - Australia

Secretary General
Prof Tolga Özmen, USA

Deputy Secretary
Prof Leonardo Dias, Italy

Treasurer
Dr. Gerard Hrodej, France

Standing Committee
Prof Vahit Özmen, Turkey

Chairpersons of the last and upcoming S.I.S. Congresses
Prof Vahit Ozmen, Turkey
Prof Carole Mathelin, France
Prof Lydia Ioannidou-Mouzaka, Greece

Members at Large
Prof Mahdi Rezaei, Germany
Prof Bolívar Arboleda Osorio, Puerto Rico
Prof Vladislav Semiglazov, Russia
Prof Alexandru Blidaru, Romania
Prof Carole Mathelin, France

Auditors
Prof Tadeusz Pienkowski, Poland
Prof Alexander Munding, Germany

SIS- International School of Senology
Prof Ruben Orda, Israel

SIS Office Manager
Dr Gerard Hrodej, France

Presidential Advisory Committee

Prof. Ezio Novais Dias, Brazil

Prof. Carlos Vazquez Albaladejo, Spain

Prof. Henrique Moraes Salvador Silva, Brazil